



Assemblée générale

Soixante-huitième session

Documents officiels

Distr. générale
7 février 2014
Français
Original : anglais

Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)

Compte rendu analytique de la 22^e séance

Tenue au Siège, à New York, le jeudi 7 novembre 2013, à 10 heures.

Président : M. García González (El Salvador)

Sommaire

Point 51 de l'ordre du jour : Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (*suite*)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible au Chef du Groupe de contrôle des documents (srcorrections@un.org) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).

13-55238X (F)



Merçi de recycler 



La séance est ouverte à 10 h 5.

Point 51 de l'ordre du jour : Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (suite) (A/68/13; A/68/13/Add.1; A/68/388; A/68/347; A/68/343 et A/68/335)

1. **M^{me} Sughayar** (Jordanie) dit que l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) ne consacre qu'environ 20 % de son budget à la Jordanie, alors que le pays accueille plus de 40 % de l'ensemble des réfugiés de Palestine. Le Gouvernement jordanien dépense chaque année plus que le budget annuel total de l'Office pour fournir de nombreux services à ces réfugiés, notamment en matière de soins de santé, d'éducation et d'aide sociale. Durant les dernières années, plus de 1,3 million de personnes, dont des milliers de réfugiés de Palestine déplacés, ont fui la Syrie et sont arrivés en Jordanie, ce qui représente une charge difficilement supportable pour l'économie et l'infrastructure de son pays. Le Gouvernement jordanien est donc réellement préoccupé par la crise financière qui touche l'Office et il appelle la communauté internationale à accroître son soutien financier et politique afin d'assurer la viabilité à long terme de l'Office.

2. En attendant de trouver une solution politique à long terme au conflit israélo-palestinien, il convient, afin d'alléger la charge financière qui pèse sur les pays accueillant des réfugiés de Palestine, d'allouer à l'UNRWA les ressources financières dont il a besoin pour remplir son mandat. Le fait que la Jordanie fournisse des services aux réfugiés de Palestine ne doit pas servir de prétexte pour annuler toute augmentation du budget alloué aux actions de l'UNRWA en Jordanie visant à refléter l'augmentation de sa population de réfugiés de Palestine. La Jordanie soutient pleinement tous les efforts visant à conclure un accord de paix à long terme entre les Israéliens et les Palestiniens réglant toutes les questions du statut final, notamment celle des réfugiés. À cet égard, la Jordanie reste ferme sur le droit des réfugiés de rentrer chez eux et d'être indemnisés, conformément à la résolution 194 (III) de l'Assemblée générale et à d'autres résolutions de l'ONU.

3. **M. Sharoni** (Israël) dit que, bien qu'Israël soutienne la mission humanitaire de l'UNRWA et reconnaisse l'importance du rôle de l'Office pour le

bien-être des réfugiés de Palestine et de leurs descendants, il est fermement opposé à sa visée politique. Dans leur précipitation à accuser Israël d'injustice, certains États sont incapables de comprendre que la véritable injustice réside dans la politisation de la question des réfugiés de Palestine, qui ont leurs propres règles, leur propre financement et leur propre agence des Nations Unies. Ils ont des privilèges à vie et disposent de nombreux avantages, notamment la gratuité des soins de santé et de l'éducation, même lorsqu'ils ont quitté les camps de réfugiés.

4. Fait unique parmi les réfugiés, ils conservent leur statut de réfugié en prenant la nationalité d'un autre État et sont autorisés à transmettre ce statut à leurs enfants. De ce fait, leur nombre est monté à plus de 5 millions. Toutefois, s'ils étaient comptabilisés conformément aux standards fixés par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, ce chiffre retomberait à moins de 50 000. Les réfugiés de Palestine sont donc comptabilisés au moyen de deux standards qui promeuvent le « droit au retour » de millions de Palestiniens défendu par les dirigeants palestiniens. Cette idée, délibérément inculquée aux enfants palestiniens dès le début de leur scolarité, est vouée à l'échec et constitue le principal obstacle à la paix, en défiant toute logique et toute arithmétique.

5. Bien que la région ne manque pas de pétrodollars, les fonds disparaissent mystérieusement lorsqu'il s'agit d'aider les Palestiniens et l'Office. Parmi les 10 principaux pays donateurs de l'Office, ne figure aucun pays arabe ou musulman. Ces pays semblent penser que l'existence de l'UNRWA les décharge de toute responsabilité envers les réfugiés de Palestine. Bien que le budget de l'UNRWA soit mis à rude épreuve, il ne faut pas oublier que l'Office perpétue le statut de réfugié de ces Palestiniens au lieu de promouvoir leur réintégration dans la société. De plus, son mandat n'incluant plus la réinstallation, l'Office aura toujours besoin de fonds supplémentaires, du fait de l'augmentation du nombre de réfugiés de Palestine. En attendant, les dirigeants palestiniens se servent des réfugiés comme de pions sur l'échiquier politique au lieu d'œuvrer à l'amélioration de leurs vies.

6. Israël fait le maximum pour faciliter les opérations de l'UNRWA, se donnant beaucoup de mal pour étendre l'aide humanitaire aux Palestiniens tout en favorisant les conditions de leur croissance économique. De plus, ses relations de travail avec le

bureau de Cisjordanie de l'Office se sont améliorées. En 2012, plus de 57 500 camions ont pénétré dans Gaza en provenance d'Israël, beaucoup d'entre eux transportant des matériaux de construction pour des projets financés par la communauté internationale. Malheureusement, ces matériaux sont souvent utilisés à des fins illégitimes : au lieu de construire des logements, le Hamas construit des tunnels de contrebande et, au lieu de construire des écoles, il construit des réseaux terroristes. C'est ainsi qu'un tunnel clandestin a récemment été découvert : reliant Gaza à Israël, il a nécessité 500 tonnes de ciment qui étaient destinées à des projets de construction. Toutefois, nombreuses sont les délégations à avoir lancé un appel plein d'émotion au nom des Palestiniens sans critiquer le moins du monde leurs agissements. Il est temps de mettre fin aux déclarations destructives contre Israël et de modifier le mandat politisé de l'Office, qui ne fait que perpétuer le problème des réfugiés de Palestine et saper les efforts en vue d'une paix durable.

7. **M. Al-Kuwari** (Qatar) présente les condoléances de son gouvernement aux familles des membres du personnel de l'UNRWA ayant perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions et loue les efforts du personnel de l'UNRWA, qui prend souvent beaucoup de risques. Il dit que l'Office fournit des services indispensables à l'amélioration de la vie des Palestiniens et que ses travaux favorisent la stabilité dans l'ensemble de la région. Le Qatar est donc réellement préoccupé par le déficit budgétaire chronique de l'Office, qui est exacerbé par la crise en Syrie, où 90 % des réfugiés de Palestine ont besoin d'une aide urgente et beaucoup d'établissements scolaires et de santé de l'UNRWA ont été détruits. Il dit qu'Israël impose aux Palestiniens du Territoire palestinien occupé des mesures de plus en plus dures, notamment à Gaza, où la situation humanitaire ne cesse d'empirer du fait du blocus en cours. Le refus israélien de reconnaître le droit inaliénable des Palestiniens à rentrer chez eux compromet toute possibilité de règlement pacifique de la question palestinienne. Le Gouvernement du Qatar a doublé sa contribution à l'Office et continuera de soutenir fermement les réfugiés de Palestine, aussi bien d'un point de vue moral que financier. Il invite tous les États Membres à fournir une aide financière adéquate à l'UNRWA afin qu'il puisse mener à bien son mandat.

8. **M. Yang Zhiyu** (Chine) loue le dévouement du personnel de l'UNRWA, qui travaille souvent dans des conditions très difficiles pour fournir une aide humanitaire vitale aux réfugiés de Palestine. Le Gouvernement chinois invite Israël à lever le blocus de la bande de Gaza, qui fait beaucoup souffrir la population civile palestinienne, et à faciliter l'accès aux marchandises, à l'aide humanitaire et aux matériaux de construction, afin que ses habitants puissent vivre normalement et dans la dignité. La délégation chinoise est très préoccupée par les problèmes de financement de l'UNRWA, les menaces qui pèsent sur la sécurité et la sûreté de son personnel et les restrictions de leurs déplacements. Cela fait plus de 30 ans que le Gouvernement chinois apporte sa contribution à l'UNRWA, preuve de son soutien aux Palestiniens et aux travaux de l'Office, et il renforcera son soutien de sorte que l'UNRWA puisse poursuivre son mandat.

9. **M. Eler** (Turquie) dit que l'UNRWA est confronté à de nombreux obstacles pour remplir son mandat, notamment l'augmentation du nombre de réfugiés, la crise actuelle en Syrie, qui a provoqué le déplacement de la moitié des réfugiés de Palestine résidant dans ce pays, et le maintien du blocus illégal de Gaza. Il loue le courage du personnel de l'UNRWA, qui travaille dans des conditions très dangereuses, et présente ses condoléances aux familles des membres du personnel qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions. La solidité et la santé financière de l'UNRWA contribuent à la stabilité au Moyen-Orient, mais l'Office doit faire face à un déficit budgétaire de plus de 48 millions de dollars, ce qui menace réellement l'ensemble de ses opérations.

10. La Turquie a toujours apporté son soutien financier à l'UNRWA et a augmenté sa contribution au cours des dernières années. Par l'intermédiaire de l'Office, elle a envoyé 10 000 tonnes de farine à Gaza en 2013. M. Eler invite tous les États à soutenir pleinement l'UNRWA, notamment en contribuant au plan d'aide humanitaire pour la Syrie. Le Gouvernement turc continuera de soutenir les Palestiniens jusqu'à ce que soit trouvée une solution juste et durable au conflit israélo-palestinien. Se félicitant de la récente reprise des pourparlers de paix, il invite les parties au conflit à éviter les actions risquant de compromettre la réalisation de la solution des deux États, conformément aux résolutions pertinentes de l'ONU, aux principes de Madrid, à la

Feuille de route du Quatuor et à l'Initiative de paix arabe.

11. **M^{me} Bafetanye** (Botswana) dit que le Botswana n'a cessé d'exprimer son soutien au peuple palestinien et à la Syrie. Leur souffrance, notamment celle des femmes et des enfants, ne peut plus être passée sous silence et il convient de prendre des mesures urgentes pour l'apaiser. À cet égard, la délégation du Botswana apprécie grandement les efforts de l'Office visant à poursuivre la fourniture d'aide aux réfugiés de Palestine, en dépit de ses problèmes financiers. Le conflit israélo-palestinien ne peut être résolu que grâce à la solution des deux États. L'instauration d'un État souverain de Palestine, coexistant aux côtés d'Israël, améliorerait significativement les vies des Israéliens et des Palestiniens et favoriserait la paix et la stabilité dans la région. Le Botswana se félicite de la reprise des pourparlers de paix entre Israël et la Palestine et incite les parties à faire preuve de bonne foi dans les négociations et à être disposées à faire des compromis afin de parvenir à un règlement durable du conflit.

12. **M. Klein** (États-Unis) loue les efforts de l'UNRWA consistant à fournir une aide humanitaire indispensable à plus de 5 millions de réfugiés de Palestine, à lutter pour la défense de leurs droits fondamentaux et à promouvoir la tolérance et la non-violence dans les établissements scolaires qu'il gère. Le conflit touche malheureusement ses cinq terrains d'opérations et des membres du personnel de l'Office ont perdu la vie du fait de cette violence en 2013. Les États-Unis s'inquiètent particulièrement des effets dévastateurs du conflit syrien sur les communautés de réfugiés de Palestine et exhortent les parties à ce conflit à respecter le caractère civil des camps de réfugiés et à permettre à l'aide humanitaire d'atteindre les populations dans le besoin.

13. Les États-Unis demeurent le principal donateur bilatéral de l'UNRWA; en 2013, ils ont contribué à son financement à hauteur de plus de 294 millions de dollars, dont 135 millions destinés au budget des services administratifs de l'Office et 159 millions destinés aux opérations de secours d'urgence et de reconstruction à Gaza, en Cisjordanie, en Syrie et au Liban. M. Klein félicite certains pays pour leur générosité, ainsi que les États membres de la Ligue des États arabes pour leur engagement à atteindre et maintenir l'objectif de 7,8 % pour leurs contributions au Fonds général de l'Office. Il est toutefois préoccupé par le fait que l'Office ne pourra continuer à fournir

l'assistance humanitaire indispensable aux réfugiés de Palestine que si des mesures sont prises pour remédier à son déficit budgétaire chronique. Les donateurs doivent veiller à la stabilité financière à long terme de l'Office et lui fournir les ressources nécessaires pour mener à bien son mandat. Les États-Unis ont hâte de travailler avec l'UNRWA, les gouvernements hôtes et les autres donateurs pour régler ce problème, notamment en ce qui concerne la prochaine stratégie à moyen terme de l'Office.

14. **M. Fernandes** (Brésil) dit que, depuis plus de 60 ans, l'UNRWA contribue largement à améliorer le sort et les conditions de vie des réfugiés de Palestine. Le Gouvernement brésilien est très préoccupé par les activités incessantes d'Israël d'implantation de colonies de peuplement dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, mais se félicite de la reprise des négociations israélo-palestiniennes directes sur le statut final, qui, espère-t-il, donneront naissance à un État palestinien sur la base des frontières de juin 1967. Le blocus israélien de Gaza fait beaucoup souffrir les réfugiés de Palestine et la crise humanitaire catastrophique en Syrie, qui touche aussi bien les Syriens que les réfugiés de Palestine en Syrie, met à rude épreuve les économies et infrastructures de la Jordanie et du Liban.

15. Malgré tout, l'UNRWA contribue encore largement à la stabilité au Moyen-Orient. La communauté internationale doit donc poursuivre son soutien financier et politique à l'Office afin qu'il puisse continuer de mener ses opérations. À cet égard, le Brésil se félicite de l'engagement des États membres de la Ligue des États arabes à atteindre et maintenir l'objectif de 7,8 % pour leurs contributions au budget des services administratifs de l'Office. Le Brésil renforce et élargit sa coopération avec l'UNRWA et prend part à plusieurs initiatives bilatérales et multilatérales en la matière, notamment au Fonds d'affectation spéciale Inde-Brésil-Afrique du Sud. Il a également signé un accord avec l'UNRWA et le Programme alimentaire mondial pour faire don de 11 500 tonnes de riz, d'une valeur approximative de 5,5 millions de dollars, dans le cadre de l'aide alimentaire aux réfugiés de Palestine secourus par l'Office.

16. **M. White** (Australie) dit que l'Australie était, en 2012, le douzième donateur de l'UNRWA par ordre d'importance et que son pays soutient les actions de l'Office depuis plus de 60 ans, afin de permettre le

renforcement de la sécurité et de la stabilité au Moyen-Orient. Les travaux de l'Office en matière d'éducation et de santé sont un investissement crucial dans le capital humain nécessaire à la construction de tout futur État palestinien. En 2012, un demi-million d'enfants ont été scolarisés dans les écoles gérées par l'UNRWA, trois millions de Palestiniens ont eu accès à des consultations médicales dans 139 cliniques gérées par l'UNRWA, environ 176 000 enfants ont été vaccinés et 290 000 Palestiniens parmi les plus pauvres ont bénéficié de l'aide alimentaire fournie par l'Office. Alors qu'il s'efforce de répondre à la crise humanitaire en Syrie, où plus de la moitié des 529 000 réfugiés de Palestine enregistrés auprès de ses services locaux ont dû quitter leurs logements et où huit membres de son personnel ont perdu la vie, l'UNRWA continue de souffrir d'une pénurie de financement.

17. La délégation australienne salue les efforts réalisés par l'Office pour améliorer son efficacité, négocier des exonérations fiscales avec l'Autorité palestinienne et réduire ses dépenses, notamment en limitant les augmentations de salaires. Elle encourage l'UNRWA à continuer à optimiser l'utilisation de ses ressources financières limitées et invite les pays hôtes, les donateurs et les réfugiés à élaborer ensemble une stratégie à moyen terme mesurable et réaliste pour la période 2016-2021 permettant de régler les graves difficultés financières de l'Office. L'Australie soutient fermement la reprise des négociations israélo-palestiniennes sur le statut final pour parvenir à une solution juste et durable, celle des deux États, caractérisée par la coexistence d'Israël et d'un État palestinien, dans la paix et la sécurité, à l'intérieur de frontières internationalement reconnues.

18. **M. Bosah** (Nigéria) dit que la guerre civile et la crise humanitaire en Syrie, ainsi que la détérioration du contexte économique et politique sur les terrains d'opérations de l'Office, affectent sérieusement sa capacité à remplir son mandat. L'UNRWA a également dû supprimer des programmes clés du fait de son déficit financier chronique. Pour que l'Office puisse continuer à fournir des services de qualité aux réfugiés de Palestine, la communauté internationale doit lui apporter un soutien financier à la hauteur de ses besoins et tenant compte de l'augmentation du nombre de réfugiés de Palestine. Le Gouvernement nigérian se félicite de l'assouplissement par Israël de certaines restrictions imposées aux Palestiniens en Cisjordanie et à Gaza et de la libération d'un certain nombre de

prisonniers palestiniens mais il demande à nouveau à Israël de lever l'ensemble des restrictions en matière de circulation des personnes et d'acheminement des marchandises à Gaza, qui font cruellement souffrir la population civile. Bien que l'UNRWA joue un rôle clef dans la promotion de la stabilité dans le Territoire palestinien occupé, seul un règlement permanent du conflit du Moyen-Orient peut apporter une solution à long terme à la question des réfugiés de Palestine. Le Nigéria se félicite donc des efforts menés par les États-Unis pour relancer les pourparlers de paix et invite les parties prenantes à saisir cette opportunité pour parvenir à une solution.

19. **M. Selim** (Égypte) dit que l'UNRWA demeurera une entité des Nations Unies absolument indispensable tant que les réfugiés de Palestine ne pourront pleinement exercer leurs droits inaliénables, y compris le droit de rentrer chez eux et le droit à une juste indemnisation des souffrances endurées. La délégation égyptienne loue les efforts actuels de l'UNRWA en vue d'améliorer le sort des réfugiés. Les habitants du Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, souffrent encore du fait des violations systématiques par Israël du droit international humanitaire, des droits de l'homme et des résolutions de l'ONU. Israël devrait donc mettre fin à ses sanctions, notamment au blocus imposé aux habitants de la bande de Gaza, et se conformer pleinement à toutes les résolutions pertinentes de l'ONU. À l'image des États membres de la Ligue des États arabes, qui se sont engagés à atteindre et maintenir leur objectif de contributions au budget des services administratifs de l'Office, les institutions financières internationales et les donateurs de l'UNRWA doivent prendre des mesures urgentes pour régler le problème du déficit budgétaire chronique de l'Office.

20. **M. Taguri** (Libye) dit que l'UNRWA donne de l'espoir aux cinq millions de réfugiés de Palestine qui s'efforcent de vivre dignement au quotidien. Il est donc très inquiétant que l'Office soit confronté à un déficit budgétaire chronique, alors qu'il s'emploie à satisfaire les besoins d'un nombre croissant de réfugiés dans une région instable. Il faut trouver d'urgence des ressources supplémentaires afin que l'UNRWA puisse continuer à s'acquitter de son mandat. À cet égard, la Libye salue les mesures prises actuellement par l'Office pour améliorer son efficacité, mais condamne les restrictions israéliennes arbitraires et oppressives à la circulation de son personnel et de ses véhicules, ainsi que les

attaques par les forces israéliennes des installations des Nations Unies qui affectent sérieusement la capacité de l'Office à mener ses opérations.

21. Pour régler la question de la Palestine, il convient de s'attaquer aux origines du conflit, à savoir l'occupation par Israël de la terre palestinienne et son programme de colonisation, qui se sont nettement intensifiés durant les dernières années, notamment suite à l'admission de l'État de Palestine à l'ONU en tant qu'État non membre observateur. La communauté internationale doit contraindre Israël à se conformer à toutes les résolutions pertinentes de l'ONU et veiller au respect des droits légitimes du peuple palestinien, notamment de ses droits à l'autodétermination et à un État indépendant et souverain, avec Jérusalem-Est pour capitale. Israël doit cesser immédiatement toute implantation de colonies et autres agissements illégaux, en particulier la destruction de logements palestiniens, la construction du mur de séparation et son blocus de la bande de Gaza.

22. **M. al-Mahmoud** (Émirats arabes unis) dit que sa délégation est préoccupée par la situation humanitaire et sociale de plus en plus difficile des réfugiés de Palestine. Dans le Territoire palestinien occupé, la puissance occupante s'attaque aux Palestiniens et à leurs biens, perturbe la réalisation des programmes de l'UNRWA et endommage ses installations. Les Gouvernements libanais et jordanien ont de plus en plus de mal à absorber le flux de réfugiés qui fuient les violences en Syrie. De plus, l'Office s'efforce d'apporter une aide humanitaire aux réfugiés de Palestine en Syrie, beaucoup d'entre eux étant pris au piège dans des camps largement détruits par le conflit en cours. La communauté internationale doit bien faire comprendre à toutes les parties prenantes qu'il est indispensable de protéger les communautés de réfugiés de Palestine et de veiller à ce que l'aide de l'UNRWA leur parvienne. En outre, tout doit être mis en œuvre pour garantir la sécurité et la sûreté du personnel de l'UNRWA. Israël doit mettre fin immédiatement au blocus de Gaza et aux implantations de colonies, aux confiscations de terres, aux démolitions de logements et à l'expulsion de familles palestiniennes, notamment à Jérusalem-Est. Pour être juste, le règlement de la question palestinienne devra prendre en compte le droit des Palestiniens à rentrer chez eux et à être indemnisés pour les terribles dommages psychologiques et financiers subis.

23. Le déficit budgétaire chronique de l'Office est un obstacle majeur à la prestation de services et d'aide d'urgence aux réfugiés de Palestine, de plus en plus nombreux. Le Gouvernement des Émirats arabes unis, qui continuera de contribuer annuellement au budget de l'Office à hauteur de 1,7 million de dollars, se félicite de l'engagement des États membres de la Ligue des États arabes à atteindre et maintenir leur objectif de contribution et salue la décision du Croissant-Rouge des Émirats arabes unis de faire don de 500 000 dollars à l'Office pour l'aider à améliorer la situation des réfugiés de Palestine en Syrie.

24. **M. Pedersen** (Norvège) dit que l'inflation, le nombre croissant de réfugiés de Palestine, son déficit financier chronique, ainsi que l'instabilité politique et la violence sur ses terrains d'opérations, nuisent considérablement à la capacité de l'UNRWA de remplir son mandat. Pour relever les défis auxquels il est confronté, l'Office doit améliorer ses activités de collecte de fonds et de prestation de services et renforcer ses partenariats avec les pays hôtes, les autres organismes des Nations Unies et le secteur privé. Il doit également s'adapter aux réalités changeantes de la région et accorder la priorité aux groupes de réfugiés les plus vulnérables. La Norvège encourage l'Office à prendre en compte la durabilité et à fixer des priorités dans sa stratégie à moyen terme pour la période 2016-2021, et soutient fermement ses efforts d'amélioration de la transparence et de la redevabilité dans ses opérations. Il n'est pas raisonnable d'attendre d'un petit groupe d'importants donateurs qu'il continue à fournir la majeure partie des fonds de l'Office. La Norvège se félicite donc des contributions et engagements de nouveaux donateurs ainsi que des augmentations de contributions promises par des donateurs traditionnels.

25. **M. Al-Alati** (Koweït) dit qu'Israël, la Puissance occupante, est le premier responsable de la situation tragique des réfugiés de Palestine. En effet, Israël a systématiquement détruit les infrastructures palestiniennes et continue de violer les droits les plus fondamentaux du peuple palestinien. En Cisjordanie, la circulation des personnes, des marchandises et des services est soumise à des restrictions plus sévères, le chômage et l'insécurité alimentaire augmentent et des familles palestiniennes sont expulsées de leur logement par la force par les colons israéliens. La communauté internationale doit donc contraindre Israël à se conformer à toutes les résolutions pertinentes du

Conseil de sécurité et à lever le blocus de Gaza. La crise financière que traverse l'Office inquiète beaucoup le Koweït, qui demeure pleinement engagé à ses côtés, comme le montre le relèvement de sa contribution à 2 millions de dollars en 2011. Le Koweït réaffirme sa solidarité avec les Palestiniens et son soutien à leurs droits inaliénables, conformément aux résolutions de l'ONU.

26. **M. Haniff** (Malaisie) dit que la sécurité et le contexte politique et économique se détériorent sur les cinq terrains d'opérations de l'Office. Les affrontements violents et les bombardements de camps de réfugiés de l'UNRWA ont des conséquences négatives sur des communautés entières de réfugiés. Plus des deux tiers des réfugiés de Palestine en Syrie ont été déplacés et beaucoup ont fui en direction de la Jordanie et du Liban, ce qui met à rude épreuve les infrastructures de ces pays, déjà dans l'incapacité de répondre à toutes les demandes. Dans le Territoire palestinien occupé, Israël a accéléré son programme illégal d'implantation de colonies, a détruit au moins 600 structures appartenant à des Palestiniens et construit actuellement un mur de séparation qui ne fait qu'aggraver la situation humanitaire. Les mesures délibérées prises par la Puissance occupante à l'encontre des Palestiniens menacent ainsi leur survie même en tant que peuple. Le Gouvernement de Malaisie condamne les restrictions imposées actuellement par Israël en matière de circulation du personnel et des marchandises de l'UNRWA en Cisjordanie et à Gaza, qui limitent la capacité de l'Office à s'acquitter de son mandat et constituent une violation flagrante de la Convention sur les privilèges et immunités des Nations Unies, des résolutions pertinentes de l'ONU et de la Charte des Nations Unies. La communauté internationale doit donc contraindre la Puissance occupante à se conformer pleinement aux instruments juridiques internationaux, notamment à l'accord qu'elle a signé avec l'Office.

27. La Malaisie compte parmi les plus ardents défenseurs de la cause palestinienne et des activités de l'UNRWA. En 2012, elle a contribué au budget de l'Office à hauteur de 1,2 million de dollars. En 2013, elle y contribue à hauteur de 250 000 dollars, afin d'aider à améliorer la situation des réfugiés dans le Territoire palestinien occupé. Les difficultés budgétaires que rencontre actuellement l'Office limitent toutefois sa capacité à aider les cinq millions (ou presque) de réfugiés de Palestine qui comptent sur

ses services. Il convient de saluer les efforts déployés par l'Office pour identifier les priorités et élargir sa base de donateurs, mais il est très inquiet de constater que certains États réduisent leur aide financière à l'UNRWA. L'Office étant un puissant symbole de l'engagement de la communauté internationale envers les réfugiés de Palestine, les États Membres se doivent mutuellement de lui fournir le soutien financier nécessaire à la réalisation de son mandat.

28. **M. Al-Zayani** (Bahreïn) félicite l'UNRWA pour ses nombreuses réussites durant toutes ces années et pour le rôle crucial qu'il joue en soutenant les aspirations des Palestiniens à vivre mieux. La problématique des réfugiés de Palestine est née de la non-application de résolutions clefs de l'ONU telles que la résolution 194 (III) de l'Assemblée générale, qui consacre le droit des réfugiés de Palestine au retour dans leurs foyers et à la restitution de leurs biens. Malheureusement, les mesures prises par Israël gênent le travail de l'Office et compliquent de plus en plus la vie des Palestiniens dans le Territoire palestinien occupé, comme le souligne le Commissaire général dans ses rapports (A/68/13 et A/68/13/Add.1). L'UNRWA est confronté à une crise financière qui s'aggrave et, en dépit des réformes qu'il met en œuvre pour améliorer son efficacité, rencontre de plus en plus de difficultés pour remplir son mandat. Son déficit budgétaire limite sa capacité à mettre en œuvre ces indispensables réformes. M. Al-Zayani est persuadé que, s'il dispose de suffisamment de ressources, l'Office est capable de relever les défis auxquels il est confronté et de continuer de fournir des services aux réfugiés de Palestine, dans l'attente d'une solution globale au conflit.

29. **M. Momen** (Bangladesh) dit que sa délégation apprécie à leur juste valeur les efforts déployés en permanence par l'UNRWA pour fournir des services efficaces et de qualité aux réfugiés de Palestine. S'il croit fermement en la capacité de l'Office à remplir ses mandats en matière d'aide humanitaire et de développement humain, il fait part de sa vive inquiétude en ce qui concerne la sécurité de son personnel, en dépit des appels répétés aux autorités du pays hôte afin qu'elles assurent sa sécurité. De plus, il conviendrait de fournir à l'UNRWA des informations sur les membres de son personnel détenus en captivité et de lever les restrictions qui entravent ses activités et ses déplacements, conformément aux résolutions

pertinentes de l'ONU et à la Convention sur les privilèges et immunités des Nations Unies.

30. Il faut que la communauté internationale s'intéresse davantage à la situation des réfugiés de Palestine en Syrie; en effet, beaucoup ont été déplacés du fait des violences, n'ont plus accès aux services essentiels et n'ont pas les moyens de se procurer les produits de base. Le Gouvernement du Bangladesh exhorte toutes les parties au conflit à prendre toutes les mesures possibles pour protéger ces réfugiés. Il exhorte également Israël à lever toutes les restrictions en matière de circulation des personnes, des marchandises et des services dans le Territoire palestinien occupé, à prendre des mesures urgentes pour prévenir tout acte de violence à l'encontre des Palestiniens et à cesser immédiatement toute extension des colonies et toute confiscation des biens et des ressources naturelles des Palestiniens.

31. **M. Pham** Quang Hieu (Viet Nam) dit que le Gouvernement du Viet Nam salue les efforts de l'UNRWA visant à poursuivre la réalisation de ses programmes et à améliorer son efficacité. Les Nations Unies, les États Membres et les donateurs internationaux doivent continuer de soutenir le travail de l'Office. La délégation du Viet Nam demeure préoccupée par l'absence de progrès dans le processus de paix au Moyen-Orient, la situation instable dans la bande de Gaza et le sort des réfugiés de Palestine. Compte tenu du niveau de pauvreté, de l'insécurité alimentaire et de la dépendance à l'égard de l'aide internationale décrits dans les rapports de l'Office (A/68/13 et A/68/13/Add.1), et étant donné que le blocus israélien de la bande de Gaza, l'implantation et l'extension de colonies, la démolition de logements et d'autres pratiques de la part d'Israël nuisent à l'ensemble de la population civile palestinienne et empêchent le travail de l'UNRWA, le Gouvernement du Viet Nam demande à la Puissance occupante de cesser toute activité militaire et de colonisation, de mettre fin au blocus de Gaza et de fournir à la population palestinienne de Gaza une protection immédiate, conformément au droit international humanitaire. Le personnel de l'UNRWA devrait également être autorisé à exercer ses fonctions de manière convenable et en toute sécurité. Le Viet Nam réaffirme son soutien de principe à la lutte courageuse et aux droits du peuple palestinien, notamment à son droit à l'autodétermination et à un État indépendant. Le Gouvernement du Viet Nam a reconnu l'État de

Palestine dès le début et soutiendra sa candidature légitime à l'ONU.

32. **M. Singla** (Inde) dit que l'UNRWA symbolise l'engagement de la communauté internationale envers le bien-être des réfugiés de Palestine dans l'attente d'un règlement juste et durable du conflit au Moyen-Orient. L'UNRWA réalise un travail exemplaire dans des circonstances extrêmement difficiles, notamment en Syrie, où il a fourni une aide d'urgence à presque 300 000 réfugiés de Palestine. La délégation indienne salue l'engagement de l'Office à améliorer ses services et la rentabilité de ses opérations et à mettre en œuvre d'importantes réformes.

33. Le déficit financier chronique limite toutefois la capacité de l'Office à s'acquitter de son mandat. La délégation indienne invite la communauté internationale à continuer de soutenir l'UNRWA et la cause palestinienne au sens large. À cette fin, l'Inde a relevé sa contribution annuelle à l'UNRWA à 1 million de dollars depuis l'exercice budgétaire 2009-2010, et a apporté 1 million de dollars supplémentaires en réponse à l'appel éclair lancé par l'Office en 2010. L'Inde contribue également, à hauteur de 10 millions de dollars par an, au budget de l'Autorité palestinienne, forme des fonctionnaires palestiniens et, par l'intermédiaire du Fonds d'affectation spéciale Inde-Brésil-Afrique du Sud, a entrepris plusieurs projets de renforcement des capacités et d'infrastructure, qui sont prioritaires pour l'Autorité palestinienne.

34. À l'heure actuelle, le blocus de Gaza et les restrictions de circulation en Cisjordanie font beaucoup souffrir la population palestinienne et gênent l'Office dans ses opérations. Il faut qu'Israël lève le blocus, permette au personnel de l'UNRWA de se déplacer librement afin de remplir sa mission et permette à tout un chacun de reprendre une vie normale. Le soutien à la cause palestinienne est un élément central de la politique étrangère de l'Inde. Le pays soutient fermement une solution négociée au conflit israélo-palestinien et la création d'un État de Palestine souverain, indépendant, viable et uni, avec Jérusalem-Est pour capitale, coexistant pacifiquement, à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, avec Israël. Le Gouvernement indien appuie également la candidature de la Palestine en vue d'une adhésion à l'ONU lui garantissant une pleine égalité de droits.

35. **M. Al Salloom** (Arabie saoudite) dit que sa délégation est profondément reconnaissante au

personnel de l'UNRWA pour les sacrifices consentis et présente ses condoléances aux familles de ceux qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions. Le nombre de réfugiés de Palestine est en augmentation constante et l'UNRWA a besoin d'urgence de moyens humains et financiers supplémentaires pour mettre en œuvre des programmes clefs, créer des dispensaires médicaux et construire des écoles. Les membres de la communauté internationale doivent donc accroître leurs contributions au budget de l'Office, notamment au regard de son déficit budgétaire de plus de 48 millions de dollars. Le Gouvernement d'Arabie saoudite a augmenté sa contribution financière et s'est engagé à demeurer l'un des premiers contributeurs de l'UNRWA tant que les Palestiniens ne seront pas rentrés chez eux et n'auront pas été indemnisés pour les souffrances endurées, conformément à la résolution 194 (III) de l'Assemblée générale.

36. Les agissements illégaux d'Israël, notamment l'implantation actuelle de colonies et le blocus injustifié permanent de Gaza, méritent la plus sévère des condamnations. L'Arabie saoudite est très préoccupée par le fait que, en violation flagrante des résolutions de l'ONU, Israël a autorisé la construction de 1 500 logements supplémentaires pour des colons israéliens à Jérusalem-Est et de 800 autres logements entre Jérusalem et Bethléem. La communauté internationale doit contraindre Israël à respecter le droit international et à s'abstenir de toute action unilatérale qui réduit à néant la quête de la paix et de la justice. Toutes les restrictions doivent être levées immédiatement et le mur de séparation raciste érigé en territoire palestinien en Cisjordanie doit être démoli. Le soutien politique de la communauté internationale est indispensable à la lutte pour la justice du peuple palestinien. À cet égard, l'Arabie saoudite invite les États Membres à soutenir l'adhésion de la Palestine à l'ONU en tant que membre à part entière. L'occupation israélienne est l'une des rares occupations qui demeurent actuellement au niveau mondial. Dans l'espoir de la voir s'achever et de promouvoir la paix et la sécurité dans la région, le Gouvernement d'Arabie saoudite joue et continuera de jouer un rôle actif dans le processus de paix.

37. **M^{me} Mwingira** (Tanzanie) dit que le Gouvernement tanzanien se félicite des mesures prises par l'Office pour remédier à son déficit budgétaire et améliorer la transparence et l'efficacité de ses opérations, notamment ses efforts visant à élargir sa

base de donateurs et à régler les problèmes de mise en œuvre des Normes comptables internationales pour le secteur public, plus particulièrement en ce qui concerne les prestations dues à la cessation de service. La délégation tanzanienne félicite les États qui ont augmenté leur contribution à l'UNRWA en 2013 et encourage les autres à faire de même. En présentant ses condoléances aux familles des membres du personnel de l'UNRWA qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions, elle souligne l'inquiétude de sa délégation quant à la dégradation des conditions de sécurité en Syrie et aux répercussions sur la région. Elle invite la communauté internationale à redoubler d'efforts pour promouvoir le dialogue entre les parties au conflit, qui doivent également prendre toutes les mesures possibles pour protéger les civils, y compris les réfugiés de Palestine.

38. **M. Koroma** (Sierra Leone) dit que les échecs répétés de la communauté internationale en matière de résolution du conflit israélo-palestinien sont honteux. Il remercie les pays qui accueillent les réfugiés de Palestine, qui ne méritent pas les souffrances qu'ils endurent et ne demandent qu'à rentrer dans leur patrie et à construire un État de Palestine prospère. Il salue les efforts de reprise des pourparlers de paix et invite toutes les parties prenantes ayant de l'influence dans la région à œuvrer pour leur réussite, la seule porte de sortie à ce conflit étant une solution pacifique et négociée. Israël doit cesser de violer les droits de l'homme fondamentaux des Palestiniens dans le Territoire palestinien occupé, lever le blocus de Gaza et cesser toute activité d'implantation de colonies. Dans le même temps, il convient de mettre fin aux tirs de roquettes contre Israël, au départ du Territoire palestinien occupé, qui tuent d'innocents civils israéliens, et de respecter le droit du peuple israélien à exister en tant que nation.

39. La délégation de Sierra Leone est très préoccupée par le déficit budgétaire de l'UNRWA qui, atteignant presque 50 millions de dollars, menace la prestation de services vitaux aux réfugiés de Palestine et sape leur espoir d'un avenir meilleur. Les États Membres doivent donc veiller à fournir à l'Office le soutien financier adéquat lui permettant de continuer de remplir son mandat.

40. **L'archevêque Chullikatt** (observateur du Saint-Siège) dit que l'Église catholique, en collaboration avec de généreux donateurs du monde entier, fournit éducation, soins de santé et services sociaux aux

habitants de la Terre sainte et gère des structures de réhabilitation pour les blessés des conflits. Ces services sont davantage fournis en fonction des besoins que de la confession. Comme l'UNRWA, l'Église est témoin des difficultés de la population locale et constate avec beaucoup d'inquiétude que de nombreux réfugiés de Palestine ont perdu leur logement et leur emploi du fait de la situation actuelle. En outre, de plus en plus de familles palestiniennes sans ressources se tournent vers les organisations humanitaires, leur soutien de famille ayant été blessé, emprisonné ou tué. Comme l'UNRWA, l'Église doit trouver des financements supplémentaires pour fournir les services dont dépend une grande partie de la population la plus vulnérable de la région. Toutefois, la raréfaction des communautés chrétiennes sur les terres de naissance du christianisme complique de plus en plus le financement de l'Église et beaucoup de donateurs traditionnels rencontrent eux-mêmes de sérieux problèmes financiers.

41. La paix entre Israéliens et Palestiniens faciliterait les investissements économiques dans la région, ce qui allégerait considérablement la charge financière pesant sur les pays donateurs et les organisations humanitaires. L'archevêque Chullikatt espère que la reprise du processus de paix, qui doit prendre en compte la question du statut de Jérusalem, permettra de parvenir à une solution au conflit juste et durable. Sa délégation invite le Quatuor et toutes les autres parties prenantes à redoubler d'efforts pour faciliter ce processus. Il espère également que les pourparlers de paix actuels sur la situation en Syrie aideront à mettre fin à la crise.

42. **M. Grandi** (Commissaire général de l'UNRWA) dit que les conflits actuels dans la région et le manque de ressources affectent sérieusement la capacité de l'Office à s'acquitter de son mandat, notamment à Gaza, où il a dû réduire certaines de ses actions humanitaires. En dépit de ses moyens limités, l'Office continuera de s'efforcer à fournir aux réfugiés de Palestine un accès universel à la santé et à l'éducation. M. Grandi sollicite la mobilisation des ressources nécessaires pour permettre à l'Office de continuer de fournir ces services. À cet égard, il remercie les pays qui ont annoncé l'apport de contributions supplémentaires à l'Office, notamment la Suisse pour son soutien financier aux efforts de l'Office visant à élargir sa base de donateurs, le Japon pour son initiative visant à accroître l'aide pour la Palestine et l'UNRWA en provenance des pays de l'Asie de l'Est et

du Sud-Est, et le Brésil pour la promotion du soutien à l'UNRWA en Amérique latine. Constatant que les pays donateurs arabes sont en réalité d'importants contributeurs en matière de fonds extrabudgétaires, il invite les États membres de la Ligue des États arabes à faire leur possible pour parvenir à l'objectif fixé pour leurs contributions au Fonds général de l'Office.

43. L'UNRWA continuera de plaider la cause des réfugiés de Palestine, non dans un but politique, mais dans le respect de son mandat. L'UNRWA n'est pas une entité politique et n'a pas de programme politique. S'il dispose des ressources nécessaires, l'Office poursuivra la mise en œuvre des réformes clefs commencée en 2006 et s'efforcera d'améliorer ses mécanismes de protection des réfugiés. La protection revêt une importance particulière au vu des événements en Syrie, où l'UNRWA n'est pas parvenue à atteindre nombre de réfugiés pris au piège dans différents camps de réfugiés, et elle constituera un élément clef de la stratégie à moyen terme de l'Office pour la période 2016-2021. À cet égard, M. Grandi remercie le Gouvernement syrien de faciliter l'accès de l'UNRWA à certaines communautés isolées de réfugiés de Palestine.

44. M. Grandi lance un appel pour que tous les acteurs humanitaires puissent accéder aux réfugiés de Palestine et aux autres communautés en danger en Syrie, pour que les pays voisins laissent entrer sur leur territoire tous les civils fuyant la violence en Syrie et pour que ces pays soient aidés financièrement afin de mieux supporter la charge que fait peser sur leurs infrastructures et économies la crise des réfugiés en provenance de Syrie. Il est indispensable de parvenir à une solution politique tenant compte de la question des réfugiés de Palestine pour que tous les civils en Syrie puissent reprendre une vie normale et participer à la reconstruction de leur pays.

45. Dans la bande de Gaza, la situation humanitaire ne cesse d'empirer. En effet, le nombre d'habitants de Gaza allant travailler quotidiennement en Israël et les niveaux des importations et des exportations ont été considérablement restreints, ce qui engendre des privations de taille pour les familles de Gaza. Sur la période prise en compte dans le rapport, l'Office n'a pas réussi à importer les matériaux de construction dont il avait besoin et a dû suspendre 20 de ses 21 projets en cours. Tout en admettant les préoccupations de l'Égypte et d'Israël en matière de sécurité, M. Grandi souligne qu'il est inacceptable de prendre de

sévères mesures de sécurité à l'encontre de civils qui n'ont en rien menacé la sécurité de ces pays. Il convient de s'attaquer de toute urgence à la situation humanitaire désastreuse qui règne dans la bande de Gaza, à commencer par la levée du blocus dans les meilleurs délais.

46. Il est regrettable que certains tentent d'associer UNRWA et injustice. La seule injustice est celle commise à l'égard des réfugiés de Palestine dès le début, qu'il convient de réparer dans le cadre d'une solution négociée. Les réfugiés de Palestine ne sont pas les seuls dont les enfants sont également reconnus comme réfugiés; d'autres réfugiés inscrits auprès du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés bénéficient d'un statut semblable. Si les réfugiés de Palestine disposent de leur propre Office, c'est uniquement parce que leur existence est antérieure à la création du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et qu'il aurait été difficilement applicable et compliqué sur le plan politique, pour le Haut-Commissariat, d'assumer leur responsabilité.

47. L'UNRWA demeure résolu à promouvoir la paix et la tolérance, notamment au sein de ses écoles. À cet égard, M. Grandi remercie les États-Unis de fournir la majorité des fonds pour les programmes scolaires sur les droits de l'homme, le règlement des conflits et la tolérance. L'Office continuera de faire en sorte que ses programmes scolaires reflètent les valeurs de l'ONU. Il est faux de penser que l'Office cherche à maintenir les réfugiés dans un état de sous-développement. Au contraire, il leur procure de réelles opportunités pour une vie meilleure, comme l'illustre parfaitement le choix récent du chanteur de Gaza, Mohammed Assaf, en tant que premier Ambassadeur de bonne volonté de l'Office pour la paix.

48. Une solution politique au conflit israélo-palestinien est la condition *sine qua non* pour la paix au Moyen-Orient. M. Grandi regrette vivement de devoir quitter sa fonction de Commissaire général avant d'avoir pu constater de réels progrès dans cette direction. En effet, seul un règlement juste et négocié de la question palestinienne permettra d'offrir une réparation aux réfugiés de Palestine pour l'injustice historique commise à leur égard.

Déclarations dans l'exercice du droit de réponse

49. **M^{me} Abdelhady-Nasser** (observateur de l'État de Palestine) dit qu'elle est choquée d'entendre le

représentant d'Israël déclarer que le droit au retour des réfugiés de Palestine est voué à l'échec et constitue un obstacle à la paix. Au contraire, la question des réfugiés est une question du statut final convenue entre les parties. Elle se demande en quoi le déni des droits de l'homme, les violations du droit international et la pérennisation de l'exil, de la dépossession et de la misère d'un peuple peuvent servir la cause de la paix. C'est impossible! Pour faire passer les gens avant la politique, comme le propose M. Sharoni, Israël doit commencer par reconnaître l'humanité des réfugiés de Palestine, les souffrances qu'il leur a infligées et leur droit à la justice. Ses propos impitoyables sur le nombre de réfugiés de Palestine sont le summum de l'hypocrisie. Bien qu'Israël continue de refuser aux réfugiés de Palestine leur droit au retour, il autorise toute personne de confession juive, d'où qu'elle vienne, à rentrer en Israël. Lorsque les États Membres ont adopté la résolution 181 de l'Assemblée générale sur le plan de partage de la Palestine historique, ils n'avaient absolument pas envisagé le départ ou le déplacement de la population palestinienne autochtone, ni leur dépossession perpétuelle. M^{me} Abdelhady-Nasser se demande comment réagirait la communauté internationale si, à la fin d'un conflit, un autre État refusait le retour de millions de personnes déplacées durant le conflit en raison uniquement de leur appartenance ethnique ou de leur religion.

50. Malgré les difficultés qu'ils rencontrent, les Palestiniens et leurs dirigeants restent attachés au compromis et à la coexistence pacifique avec Israël, mais la paix n'est possible que si le droit international est respecté. La question des réfugiés de Palestine touche à la justice, aux droits et à la responsabilité humanitaire et politique. La Palestine est très reconnaissante des nombreuses déclarations de soutien aux réfugiés, de l'action humanitaire menée par l'UNRWA et du profond soutien de l'Assemblée générale aux résolutions à ce sujet. Ce soutien de principe, déjà ancien, est une réponse claire à l'attitude de rejet contraire à la morale et aux arguments illogiques d'Israël.

51. **M. Hamed** (Syrie) dit que le Gouvernement syrien partage les préoccupations de nombreux États Membres en ce qui concerne la détérioration du contexte sécuritaire dans son pays et les conséquences sur les réfugiés de Palestine. La Syrie a renforcé sa collaboration avec l'UNRWA et fait son possible pour protéger les Palestiniens présents sur son territoire et

leur garantir la possibilité de poursuivre leur vie dans la dignité. Bien que les pouvoirs publics traitent équitablement leurs citoyens et les réfugiés de Palestine et s'efforcent de veiller à ce que les réfugiés ne subissent pas de discrimination sur le lieu de travail ou en matière de santé et d'éducation, des groupes armés ont commis des atrocités contre les Palestiniens et en ont chassé beaucoup de leur logement. De plus, l'imposition, par certains États, de sanctions économiques unilatérales à l'encontre de la Syrie a considérablement empiré les conditions de vie des réfugiés de Palestine comme des ressortissants syriens.

52. Il est scandaleux que le représentant de la Puissance occupante israélienne fasse semblant de se préoccuper du sort des réfugiés de Palestine en Syrie. L'ensemble de la communauté internationale est pleinement consciente du fait qu'Israël a brutalement expulsé les réfugiés palestiniens de chez eux et continue de leur refuser les droits de l'homme les plus fondamentaux, y compris leur droit au retour. La profonde souffrance du peuple palestinien est donc une conséquence du mépris le plus total d'Israël à l'égard des résolutions de l'ONU, du droit international et des règles de décence humaine les plus élémentaires.

53. **M. Sharoni** (Israël) dit qu'Israël est prêt à signer un compromis historique en acceptant la création d'un État palestinien démilitarisé voisin de l'État juif d'Israël. Le moment est venu de saisir cette opportunité et de s'efforcer de parvenir à une solution durable, au lieu de colporter des mensonges et d'attiser la haine. Pour résoudre leurs différends, les Israéliens et les Palestiniens doivent négocier sur des bases de vérité, de reconnaissance mutuelle et de sécurité. À l'inverse de la Malaisie, où les citoyens sont privés de leur droit à un procès équitable, où la torture est courante et où les libertés de culte et d'expression sont sérieusement restreintes, Israël est une démocratie multiculturelle prospère qui respecte les droits des minorités et tolère toutes les religions.

54. **M. Abdul Razak** (Malaisie) dit que, la question à l'examen étant le travail de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, qui n'opère pas en Malaisie, le représentant d'Israël serait bien inspiré d'émettre ses critiques au sujet de la Malaisie au sein d'un forum plus approprié.

La séance est levée à 13 heures.